

*Le Chef de la Section de renseignements
de l'Etat-Major Général de l'Armée, R. Masson,
au Chef de l'Etat-Major Général de l'Armée, J. Labhardt*

No Geheim

Quartier général de l'Armée, 6 septembre 1939

J'ai l'honneur de vous faire connaître ce qui suit:

Le 31.8.39, le colonel Frick et moi-même avons eu un entretien avec le commandant Siméon, attaché militaire de France à Berne relatif aux concentrations de troupes françaises dans la région N.W. de l'Ajoie et Morteau-Pontarlier. A l'issue de cet entretien, le commandant Siméon promet d'aviser l'état-major français et de lui faire part de nos idées.

Le 5.9.39 (1100), le commandant Siméon vint me trouver à mon bureau de Berne; il était porteur d'un message provenant directement du Général Gamelin. En voici le texte reproduit intégralement:

«Il n'y a pas de concentrations de troupes actives, d'une façon générale *au sud de la ligne Clerval-Pont de Roide*; vous pouvez en donner l'assurance à l'état-major suisse. Les forces qui se mobilisent dans Maîche-Morteau sont des unités à caractère défensif et destinées à tenir nos organisations. Dans la région de Montbéliard, il n'y a que *les services* qui tiennent la Haute-Alsace. Par ailleurs, il est bien évident que la mobilisation doit s'effectuer sur tout le territoire français, dans tous nos centres de mobilisation, mais ces forces ne sont pas destinées à y demeurer lorsque leur mobilisation sera terminée.

Vous pouvez garantir l'état-major suisse qu'aucune concentration de forces ne se fera *au sud de Montbéliard*.

J'ajoute que l'état-major suisse peut nous faire connaître tout ce qui les inquiète; nous ne manquerons pas d'y donner satisfaction dans le sens des excellentes relations qui ont toujours existé entre la Suisse et la France.»

